REGIME INDEMNITAIRE DES FONDES DE POUVOIR

Les postes de fondés de pouvoir sont implantés dans les agences comptables regroupant au moins 6 EPLE.

Il est proposé d'établir leur régime indemnitaire (IFSE) de la façon suivante :

• Personnels logés :

Personnel non logé	Montant IFSE mensuel	Montant IFSE annuel
AAE	308.33 €	3700 €
APA	400 €	4800 €
DDS/AAHC	456.66€	5480 €

• Personnels non logés :

Personnel non logé	Montant IFSE mensuel	Montant IFSE annuel
AAE	534.37 €	6412.50 €
APA	722.92 €	8675 €
DDS/AAHC	831.25 €	9975 €